



Office de Tourisme de la
Châtaigneraie Cantalienne

Laurent Balmisse
Directeur

Le Rouget-Pers le 1er juillet 2024

Objet : Lettre de soutien au projet de développement touristique du parc animalier de la vallée des daims sur la commune de Junhac

En tant que Directeur de l'office de tourisme de la Châtaigneraie cantalienne, je souhaite apporter mon soutien au projet de développement touristique du parc animalier de la "vallée des daims", au lieu-dit, Les Cols sur la commune de Junhac.

Depuis 35 ans, le site de "la vallée des daims", contribue à l'attractivité touristique du territoire de la Châtaigneraie cantalienne.

Avec la visite du parc à daims sur un circuit de 2 km, à pied ou en petit train et le charme des chambres d'hôtes de la ferme auberge, un large public est touché (groupes scolaires, retraités, familles de touristes....).

Ce sont 10 à 15000 visiteurs qui se déplacent chaque année, pour profiter de ce cadre atypique. Une fréquentation qui place ce site, parmi les sites les plus fréquentés du département du Cantal.

Depuis plusieurs années, l'office de tourisme assure la promotion de la vallée des daims, à travers les différents supports dont il dispose (guide accueil, carte touristique, guide pratique, guide à destination des enfants, guide hébergements...site web, Facebook, instagram...). Ce site répond pleinement aux critères recherchés aujourd'hui par la clientèle touristique à savoir : authenticité, tourisme durable et éco responsable.



La restauration proposée à la ferme auberge favorise les productions locales et privilégie de ce fait une valorisation des circuits courts.

La diversification de l'offre d'hébergements par l'installation de lodges écologiques sur le site de la vallée des daims s'inscrit en cohérence avec la dynamique portée actuellement par les politiques institutionnelles du tourisme, qu'elles soient départementales ou régionales. Sans omettre, bien sur, les retombées économiques directes pour le territoire de la Châtaigneraie cantalienne qui verra ainsi croître son offre d'hébergement et ses lits touristiques marchands (taxe de séjour).

En outre, le projet de parc agri-solaire se développant en parallèle de la volonté d'aménagement de logements supplémentaires prévoit de s'appuyer, sur et autour de l'activité touristique existante, pour la renforcer.

Des aménagements spécifiques permettront de mettre l'accent de manière pédagogique sur l'intérêt des énergies renouvelables pour la préservation du climat et des espaces naturels. Pour toutes ces raisons, l'office de tourisme de la châtaigneraie cantalienne affirme son soutien au projet agro-touristique-solaire de la vallée des daims qui se veut d'intérêt général et en adéquation avec la politique touristique conduite sur le territoire.

Le Directeur Laurent BALMISSE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Balmisse', written over a horizontal line.